

RECYCLAGE ACTEUR PRAP SECTEUR IBC INTRA

CODE P502

Personne chargée de la formation dans l'entreprise :

Les moyens d'encadrement sont assurés par le responsable pédagogique du secteur et par le formateur

Nom du formateur : A définir

Programme	<ul style="list-style-type: none"> • Se remémorer l'intérêt de la prévention • Retravailler sur les risques liés à l'exercice de son métier • Refaire le lien entre les dommages potentiels induits en s'appuyant sur ses connaissances relatives au fonctionnement de l'être humain • Observer son travail pour identifier ce qui peut nuire à la santé • Proposer des améliorations • Faire remonter les informations aux personnes concernées • Se protéger en respectant les principes de sécurité et d'économie d'efforts 		
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Être capable de perdurer en tant qu'acteur de prévention des risques liés à l'activité physique dans son entreprise • Être capable d'observer et d'analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain, afin d'identifier les différentes atteintes à la santé susceptible d'être encourues • Être capable de continuer à participer à la maîtrise du risque dans l'entreprise 		
Prérequis	<ul style="list-style-type: none"> • Savoir lire et écrire la langue française 		
Modalités d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> • Mises en situation 	Sanction de la formation	<ul style="list-style-type: none"> • Certificat ACTEUR-PRAP-IBC
Lieu	<ul style="list-style-type: none"> • Dans vos locaux 	Durée	<ul style="list-style-type: none"> • 1 jour de formation soit 7 heures
Horaires	<ul style="list-style-type: none"> • A définir 	Coûts	<ul style="list-style-type: none"> • 900 euros nets de TVA + frais
Date(s)	<ul style="list-style-type: none"> • A définir après acceptation de notre offre. 	Nbre de participants	<ul style="list-style-type: none"> • 10 participants maximum
Moyens techniques et pédagogiques	<ul style="list-style-type: none"> • Salle équipée de chaises et tables permettant la projection de supports informatiques (écran ou mur blanc) • Ordinateur et vidéoprojecteur • Un tableau • Matériel pédagogique pour l'entraînement en salle (caisse à poignée, carton, bidon...) • Un accès aux postes de travail concernés (autorisation et mise à disposition des EPI pour les participants) 		

V1.1/03/2021